

## ASSEMBLEE DE CORSE

### DELIBERATION N° 03/374 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ADOPTION DE LA CARTE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2003

L'An deux mille trois, et le dix neuf décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

BUCCHINI Dominique, CASTA Pierre-Jean, CIABRINI Jean-Marc, CICCADA Vincent, CROCE Laurent, FERRANDI Jules-Laurent, FRANCESCHI Henri, GRISONI Marie-Thérèse, GUERRINI Simone, LUCIANI Paul-Antoine, MARCHIONI François-Xavier, MATTEI-FAZI Joselyne, MOZZICONACCI Madeleine, PATRIARCHE Paul, ROMITI Gérard, ROSSI José, RUAULT Paul, SIMEONI Marcel, SISCO Henri, TOMA Jean-Toussaint, VINCIGUERRA Marie-Jean

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. ANTONA Joseph à M. FRANCESCHI Henri  
M. CHAUBON Pierre à M. MARCHIONI François-Xavier  
M. JALPI Jean à Mme GUERRINI Simone  
M. MOTRONI Jean à M. CIABRINI Jean-Marc  
M. MURACCIOLI Martin à M. VINCIGUERRA Marie-Jean  
M. PIERI Pierre-Timothée à Mme GRISONI Marie-Thérèse  
M. QUASTANA Paul à M. CICCADA Vincent  
M. RICCI Dominique à M. CASTA Pierre-Jean  
M. SANTINI Ange à M. RUAULT Paul  
M. VERSINI Sauveur à Mme MATTEI-FAZI Joselyne

#### **ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

ALBERTINI Jean-Louis, ALESSANDRINI Alexandre, ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique, BOSCHI-ANDREANI Marie-Jeanne, CECCALDI Pierre-Philippe, CHIARELLI Joseph, COLONNA Jean-Charles, FELICIAGGI Robert, FILIPPI César, GALLETTI François, GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, GERONIMI Jean-Valère, LANFRANCHI Mireille, LUCIANI Toussaint, PERETTI Philippe, PIETRI Don Pierre, RIOLACCI François-Xavier, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy.

### L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,



- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002/92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code de l'Éducation,
- VU** la délibération n° 03/78 AC de l'Assemblée de Corse du 24 mars 2003, approuvant le principe d'organisation pédagogique de l'Université de Corse, conformément à la directive L.M.D.
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission de la Culture,
- VU** l'avis n° 2003-33 du Conseil Economique, Social et Culturel de Corse en date du 17 décembre 2003,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

**ADOpte** la Carte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, telle qu'elle figure dans le document annexé à la présente délibération.

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération, qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 19 décembre 2003

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Pour le Président du Conseil Exécutif  
et par Délégation,  
Le Secrétaire Général de l'Assemblée

Serge TOMI



José ROSSI

**ANNEXE**

**PROJET de CARTE**  
**de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  
**et de la RECHERCHE**

Toute réflexion sur la dimension régionale de la Carte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche conduit à développer deux types de préoccupations :

- Des préoccupations **d'aménagement du territoire** liées pour l'essentiel à la notion d'égalité des chances et donc d'équité d'accès à l'enseignement supérieur.
- Des préoccupations **de développement régional** : en quoi et comment l'enseignement supérieur et la recherche œuvrent-ils en faveur du développement régional ? En quoi leur rapprochement du terrain régional est-il source de renforcement de leur efficacité propre ?

Ces préoccupations mettent en lumière trois effets notables :

- Le **premier** prend en considération les capacités d'attraction et de rétention des personnes formées.
- Le **second** se réfère au rapport entre offre et demande de formation au sein d'une région.
- Le **troisième** dépend de la capacité prévisionnelle des entreprises régionales en matière d'offres d'emplois particulièrement volatiles en Corse.

On peut ainsi tirer de cette analyse sommaire trois recommandations principales afin que le développement du système de formation contribue au mieux au développement régional :

- Le développement de l'attractivité du système de formation d'une région est d'autant plus efficace qu'il s'accompagne d'une meilleure attractivité des emplois et par conséquent d'une meilleure rétention des diplômés.
- Le système de formation d'une région contribue d'autant mieux à son développement qu'il se préoccupe des possibilités d'insertion, immédiates ou à terme, des diplômés.
- Le rapprochement organisé et permanent des organismes offreurs de formation et des acteurs du développement doit être considéré comme indispensable.

La Carte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est donc l'expression du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans ses aspects qualitatifs et quantitatifs.

La mise en œuvre du concept de formation tout au long de la vie, la perspective de validation européenne des diplômes devraient, couplées à un dispositif ambitieux d'enseignement à distance permettre à l'Université de s'extraire de son isolement géographique et d'attirer un public nouveau.

En même temps, l'organisation nouvelle issue de l'application du système « *Licence, Mastère, Doctorat* » (LMD) devrait rendre possible le souhait de bien des formateurs de « *décompartimenter* » savoirs, expériences et compétences et favoriser la transdisciplinarité.

Réconcilier l'universel et le spécifique, le fondamental et l'appliqué afin d'être capable « *de penser global pour agir local* ».

Le projet de Carte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui vous est soumis a été élaboré à l'initiative de la Collectivité Territoriale de Corse, selon le calendrier de travail suivant :

- Adoption par délibération n° 03/78 AC du 24 mars 2003 des principes d'organisation de l'offre de formation, conformément au dispositif dit « L.M.D. »,
- Réunions périodiques entre les services de la Collectivité Territoriale de Corse, l'Université de Corse et l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres, et les services de l'Etat,
- Avis des conseils d'UFR, CEVU et CS de l'Université de Corse,
- Avis du conseil d'administration de l'Université de Corse.

Conformément à l'article L-44.24-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la carte ne deviendra définitive qu'après signature de la convention tripartite Etat/Collectivité Territoriale de Corse/Université de Corse.

Cette convention intégrera par le biais de conventions d'applications périodiques, le contrat d'établissement de l'Université de Corse et de l'IUFM. Celles-ci devenant par conséquent les documents opérationnels de mise en œuvre de la Carte pour la période considérée.

## **CHAPITRE I**

### **LES PRINCIPES DIRECTEURS de la CARTE**

Par la création du savoir, et sa transmission aux étudiants, l'enseignement supérieur est l'un des fondements des sociétés modernes avancées. Aujourd'hui et encore plus au XXIème siècle, la compétition économique sera d'abord celle de la matière grise.

La place de la Corse dans cette compétition dépend largement de la qualité de l'enseignement et de la Recherche qui y seront développés.

Le caractère prospectif de ce document doit en faire un guide pour l'action de ses partenaires : elle doit définir des choix réalistes et proposer des priorités fondées à la fois sur le diagnostic effectué et des ambitions raisonnées.

### **I- LA FORMATION à l'UNIVERSITE de CORSE et à l'INSTITUT UNIVERSITAIRE de FORMATION des MAITRES (IUFM)**

Sont présentés ci-après les orientations, les objectifs, les conditions de mise en œuvre ainsi que les considérations spécifiques à l'IUFM.

#### **LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS**

##### **Relever le défi du nombre sans sacrifier la qualité :**

La Carte de l'Enseignement Supérieur se traduit prioritairement par des choix de nature qualitative : définition et renforcement de certains pôles de compétence,

meilleure utilisation des équipements existants, définition des orientations retenues dans le domaine de formations.

Le dispositif Licence-Maîtrise-Doctorat choisi par l'Université de Corse amplifiera cette tendance.

Toutefois, 30 à 40% d'échecs ou d'abandons en cours d'étude, soulignent la difficulté rencontrée pour faire prendre en charge à ce niveau de formation une gestion plus pertinente de l'hétérogénéité des flux entrants dans le secteur universitaire, puisque « *l'ère de l'enseignement supérieur de masse est d'ores et déjà celle des universités européennes* ».

Il semble évident de considérer que la Qualité d'une formation, d'un établissement, d'un centre de recherche ne s'auto proclame pas. La Qualité n'est pas normalisée, elle est diverse.

#### □ **Mieux corrélér formation et insertion professionnelle :**

Relever les défis du Nombre doit trouver sa concrétisation au niveau de l'insertion professionnelle des étudiants, car l'interrogation majeure des familles quand un jeune entre à l'Université en Corse ou ailleurs, est bien de savoir quels seront les débouchés offerts à l'issue des études.

La Carte vise en effet à donner aux étudiants les meilleures chances d'intégration professionnelle, tant à l'échelle insulaire que nationale ou européenne. L'offre de formation facilitera le développement des coopérations internationales et, en particulier, européennes. En matière d'enseignement supérieur, les collaborations pourraient à terme se traduire par la création de diplômes communs à plusieurs établissements européens.

Le souci de l'insertion professionnelle des étudiants se pose en termes de choix de filières : le cap a été correctement négocié par l'Université, puisque toutes les filières ouvertes depuis 1998 sont professionnalisantes.

Le vieux débat, pour savoir si l'Université devait se limiter à dispenser des formations fondamentales ou s'engager vers l'implantation de filières professionnelles ouvertes vers des débouchés nouveaux, débat qui, il y a encore quinze ans, engendrait des tensions très vives, est largement dépassé.

Toutefois, un diplôme n'est pas en soi une qualification, il ne l'est que s'il est en même temps un signe reconnu sur le marché du travail qui correspond à des pratiques de recrutement et de promotion.

Un diplôme professionnel ne devient une qualification que s'il articule des contenus scientifiques et techniques et des pratiques d'employeurs. Il n'a de fiabilité que s'il est une co-construction où les employeurs participent à la définition des contenus.

Le L.M.D et son approche métier ébauchée à l'Université de Corse permettront d'accentuer cette professionnalisation des contenus pédagogiques. L'étudiant devrait pouvoir au plus tôt se confronter à des réalités professionnelles, et construire avec les professions des parcours liant formation universitaire et pratique

professionnelle.

□ **S'attacher à développer le concept de formation tout au long de la vie, appuyé notamment par la validation des acquis de l'expérience :**

La réflexion sur la formation des adultes ne peut plus désormais s'abstraire d'un contexte éducatif considéré dans sa globalité. Elle doit aussi tenir compte de la complémentarité de processus d'apprentissage successifs, constitutifs d'un parcours de formation qui se veut et se doit d'être de plus en plus cohérent.

Depuis plus de trente ans, l'action éducative s'est progressivement inscrite dans une logique de formation permanente appelée à se dérouler tout au long de la vie, à partir d'apprentissages et de développements de compétences construits dans une alternance d'activités professionnelles et de formation.

Ces orientations majeures devraient trouver leur concrétisation par la mise en œuvre **d'objectifs** qui relèvent, pour les quatre premiers d'une approche générale, et pour les autres d'un caractère spécifique.

Il conviendra en effet de mettre en place les dispositifs qui se traduiront par :

- **une carte des formations plus lisible :**

Puisque la réforme L.M.D n'impose aucun cadrage pour le périmètre pédagogique de l'offre de formation, il faut mettre à profit cette opportunité d'auto organisation, en proposant des formations universitaires qui s'appuient sur des thèmes ciblés pour lesquels l'Université de Corse peut afficher une pertinence.

- **une réelle prise en compte de l'insertion professionnelle des étudiants :**

se traduisant par :

- le rapprochement indispensable avec les acteurs du développement,
- la mise en place d'une politique coordonnée de l'alternance,
- la reconnaissance d'une faculté d'expérimentation de certaines formations avant d'en envisager la pérennisation, dispositif spécifique cofinancé par les trois partenaires,
- l'organisation du suivi des étudiants.

En terme de choix de filières, il est nécessaire :

- de définir les profils de compétence professionnelle, pour orienter convenablement l'étudiant dans le choix de son parcours de formation,
- d'intégrer le projet professionnel de l'étudiant dans les formations « *générales* »,
- de généraliser les modules de connaissance et de culture d'entreprise dans les parcours étudiants,
- de mettre en place des modules courts d'adaptation à l'emploi.

- **un plus grand nombre d'étudiants admis au grade de Licence :**

Une exploitation judicieuse de la réforme L.M.D, qui repose notamment sur la diversification des parcours de formation et sur des actions d'accompagnement et de réorientation, en constitue le principal élément de réussite.

- **une facilitation de la reprise d'études :**

Dans le cadre de la « *formation tout au long de la vie* », la validation des acquis de l'expérience (V.A.E) est le principal élément d'ouverture de l'Université de Corse à l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

Plus spécifiquement, l'Université de Corse devra s'attacher à permettre :

- **le renforcement de la place de la langue corse :**

La consolidation de la filière langue et culture corses (L.C.C) reste une priorité pour l'Université, et devrait être en partie assurée en proposant l'enseignement de la langue et de la culture corses dans la liste des enseignements transversaux et en élaborant un Master correctement adossé aux équipes de recherche travaillant sur les thématiques de la langue et culture corses.

Il paraît aussi pertinent de développer, dans la perspective des concours de professorat bilingue, des formations bivalentes intégrant notamment la didactique du bilinguisme.

- **La poursuite de la politique de développement des filières à finalité professionnalisante :**

Est proposée l'ouverture de nouvelles Licences professionnelles, tout en cherchant à consolider les cursus technologiques déjà en place.

Il pourrait également être envisagé, en collaboration avec l'ENSAM notamment, la mise en place d'un cursus de formation aux métiers d'Ingénieur.

- **Le développement des enseignements transversaux :**

La maîtrise d'une langue vivante (autre que le Corse), la langue et la culture corses, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'élaboration d'un projet professionnel, seront les principaux enseignements transversaux.

- **Le renforcement de l'articulation recherche-enseignement-valorisation :**

Le principal critère de cohérence de l'offre de Masters est de s'assurer qu'ils reposent tous sur des équipes de recherche reconnues et productives.

- **La mise en place d'un centre de préparation aux concours administratifs**

- **Une meilleure articulation Université/IUFM**



Il est utile de favoriser la préparation aux concours d'enseignants en accentuant les relations entre l'Université et l'IUFM, à la fois dans le domaine de la recherche et des filières de formation, en incitant à la mutualisation des ressources humaines ainsi qu'à la co-gestion de certains équipements. D'une manière générale, il conviendra de moduler certains cursus universitaires dans la perspective de la préparation des concours de recrutement.

## **DES CONDITIONS A SATISFAIRE**

**Afin d'atteindre ces objectifs, il paraît utile de :**

**Structurer et consolider le dispositif régional de formation afin de le rendre plus attractif :**

Sera privilégié le développement des liens entre filières (notamment Section de Techniciens Supérieurs, Diplôme Universitaire de Technologie, Institut Universitaire Professionnalisant, Masters, formations d'ingénieurs) afin d'éviter les effets de concurrence ou de rivalité dans la répartition des formations.

S'agissant plus spécifiquement des premiers cycles généraux, il convient d'être prudent quant au développement de secteurs dont les débouchés semblent limités. La Carte devra donc s'accompagner d'un dispositif régional de connaissance du marché de l'emploi, de suivi des étudiants, tant dans leur parcours universitaire que dans leur insertion professionnelle ultérieure.

Le suivi des étudiants de premier cycle sera prioritaire, même s'il est opportun de l'effectuer pour d'autres catégories, notamment les seconds cycles (2<sup>ème</sup> grade de Master) dont les taux d'échec semblent, depuis peu, s'élever.

Des enquêtes d'insertion devront être systématiquement menées.

**Encourager des dispositifs pédagogiques innovants en :**

- Incitant au mixage de publics relevant de statuts différents (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi) en ouvrant, par exemple, toutes les formations à partir du 2<sup>ème</sup> grade (Master) notamment – et dans les premiers grades technologiques – à la formation initiale et à la formation continue,
- Renforçant les dispositifs de formation alternée,
- Confortant l'orientation de développement de l'enseignement à distance, déjà engagée par l'Université.

Le développement de l'enseignement à distance doit permettre la croissance des effectifs et répondre aux contraintes de certains étudiants ou de certains salariés, empêchés de participer directement à l'enseignement sur site.

Il devrait permettre, soit de moduler l'offre (la participation à certains enseignements, notamment les enseignements magistraux, étant assurée grâce à ce dispositif, les TD et TP étant assurés localement), soit de réaliser des enseignements s'adressant à des publics dispersés (Masters multisceaux, double cursus, formation continue des cadres des salariés).

- Enfin, il paraît important aussi de **garantir une meilleure information et orientation au niveau des lycées.**

## **PRINCIPES SPECIFIQUES à l'INSTITUT UNIVERSITAIRE de FORMATION des MAITRES (IUFM)**

- **Les orientations :**

L'IUFM est un partenaire institutionnel à l'interface de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle dans un domaine spécifique, celui des métiers de l'éducation aux caractéristiques déterminantes en matière d'enjeux sociaux à court, moyen et long terme.

Ses missions, son rôle et la croissance prévisible des activités le situent parmi les principaux accompagnateurs du développement insulaire.

Il est en effet chargé :

- d'offrir localement une formation professionnelle qualifiante, diplômante de haut niveau, et à insertion certaine, aux métiers de l'Education et une perspective d'accès à la préparation des concours correspondants ;
- de contribuer à la formation continue des enseignants et personnels éducatifs travaillant en Corse.
- de constituer un pôle d'animation éducative et de recherche pédagogique, en réseau avec les différents acteurs régionaux et nationaux.

La présente proposition de renouvellement de la carte des formations est axée :

- sur un développement de la **coordination** de l'offre professionnelle d'une part avec la restructuration LMD de l'offre universitaire locale, et d'autre part, des logiques européennes telles que déclinées au niveau national.
- sur le principe d'une coordination en matière de flux qui tienne compte des dispositions réglementaires relatives aux affectations inter académiques des professionnels formés dans le 2<sup>ème</sup> degré,
- sur les orientations thématiques fortes imprimées par la Collectivité Territoriale et déclinées par le Conseil d'Administration de l'IUFM lors du vote du Projet d'Etablissement: Environnements Méditerranéens et Européens, Maîtrise des Langages.

**L'IUFM constitue un mode privilégié d'accès à l'emploi pour une partie importante des étudiants** (environ 10 à 15 % de l'effectif total des inscrits universitaires) qui réussissent leurs études à l'Université de Corse et pour plus faible partie (en croissance) un lieu d'accueil (au moins provisoire et en particulier en formation professionnelle de deuxième année) pour des lauréats d'autres universités et d'autres régions.

## ☐ **Les objectifs :**

***Renforcer l'attractivité par la complémentarité et le développement de parcours coordonnés.***

### Complémentarités en amont :

- Adosser les préparations et formations professionnelles (en particulier les CAPES) aux filières de l'Université de Corse et en continuité pour créer de véritables parcours optionnels orientés dès la Licence à destination des publics intéressés par l'enseignement.
- Améliorer l'articulation pédagogique par des enseignements préparatoires co-délivrés et validés en licence pouvant constituer des éléments propédeutiques et anticiper ainsi dès les cursus Licence les orientations vers la préparation des concours (modules préparatoires et modules pré professionnels) en préparant dès la 3<sup>ème</sup> année les étudiants aux exigences des concours de recrutement.

Pourraient être proposés des compléments dans les parties des programmes des concours de recrutement qui ne figurent pas suffisamment dans le cursus des licences : par exemple, la langue médiévale en Lettres Modernes ; Géographie en Histoire ; Mathématiques, etc....).

### Complémentarités en aval :

Par validation dans le cadre des Masters existants à l'université de Corse, d'unités de formation délivrées au sein des différentes préparations à l'IUFM et donnant lieu à attribution de crédits permettant éventuellement après l'IUFM, la poursuite d'étude à l'Université de Corse, dans les Masters.

## ☐ **Les conditions :**

Il serait utile d'envisager des conventions spécifiques aux filières et départements inscrits dans la convention cadre IUFM Université permettant la définition des parcours et modules validés, la mutualisation des compétences, des ressources et des équipements spécifiques.

Il est cependant nécessaire de noter que le principe d'ouverture annuelle des filières reste subordonné à la disponibilité des ressources nécessaires dans le contexte insulaire local particulier, contexte qui amène à plaider d'une part en faveur d'une accentuation de la politique de mutualisation inter institutionnelle des compétences, mais aussi pour une sortie des normes SAN REMO, les effets identifiés dans le cas de l'université étant a fortiori lourdement ressentis sur l'IUFM compte tenu de sa plus petite taille.

## **II. La RECHERCHE**

**Une STRATEGIE Université d'un POLE REGIONAL de COMPETENCES RECHERCHE**

La Collectivité Territoriale de Corse en partenariat avec les services de l'Etat,

par des actions de coordination et d'incitation, contribue à l'appui au dispositif de recherche publique et à sa restructuration selon les axes principaux validés par le CCRDT :

- La nécessité pour la recherche publique insulaire de valoriser les atouts de l'économie régionale.
- La concertation et la mise en synergie de la recherche universitaire et de celle des grands organismes (INRA, CNRS, ENSAM, CIRAD, BRGM, IFREMER, INSERM...).

**Le renforcement de la recherche publique peut constituer un investissement à triples retombées :**

- **Le développement de pôles de compétences recherche :**

Fondé sur des actions validées scientifiquement et pertinentes sur le plan économique, ce programme structurant et interdisciplinaire a pour objectif l'affirmation d'un pôle régional de compétences recherche autour d'une thématique fédératrice « Environnement et sociétés de méditerranée » qui doit permettre une liaison entre université et grands organismes.

- **L'attractivité des formations :**

La qualité des formations supérieures est fortement corrélée à leur adossement à une recherche performante. Ceci est d'autant plus nécessaire si l'on souhaite renforcer le recrutement des étudiants de la région et attirer des étudiants continentaux et étrangers, de Méditerranée notamment.

La synergie renforcée entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche est une préconisation constante autant faut-il que les grands organismes soient significativement présents en région. Le renforcement de la présence des grands organismes en appui aux formations universitaires aurait aussi l'avantage d'offrir des lieux de stages diversifiés pour les étudiants et les compétences de réseaux nationaux.

- **Le développement d'une capacité à répondre aux attentes des acteurs de développement économique, social et culturel :**

La recherche joue un rôle croissant dans le développement territorial. Les collectivités locales, les acteurs de l'aménagement du territoire, ne s'y trompent d'ailleurs pas, qui investissent de plus en plus dans ces domaines pour conforter les pôles existants et en attirer de nouveaux. L'enseignement supérieur et la recherche ne participent pas seulement, comme n'importe quelle activité, à la création d'emplois du fait de la dynamique propre à l'activité en termes d'emplois directs induits par le besoin de services. Ils peuvent être source également de développement exogène, grâce à l'attrait exercé sur les cadres par un enseignement supérieur reconnu et diversifié et sur les entreprises par une recherche de qualité et ouverte au transfert.

Surtout, de façon endogène, la recherche peut faire bénéficier les entreprises grandes ou petites des technologies qu'elle a développées et être source

d'innovations et donc d'emplois. Elle peut aussi engendrer la création de nouvelles entreprises fondées sur une recherche effectuée dans l'université ou le centre de recherche.

Ces « jeunes pousses » technologiques sont parmi les plus créatrices d'emploi et sont plus pérennes que les autres, pour peu qu'elles soient suivies et accompagnées dans leur croissance initiale. En Corse, ce type d'appui au développement économique apparaît crucial.

## LES OBJECTIFS

### - La nécessaire ouverture internationale :

L'engagement des Centres de recherche dans des collaborations internationales, outre la reconnaissance que celles-ci confèrent, permet aux équipes insulaires d'améliorer l'accès aux sources européennes de financement (6<sup>ème</sup> Programme Cadre de Recherche et de Développement Technologique [PCRDT], Programme Interreg III...), et de s'intégrer dans des réseaux de collaboration.

Des coopérations, qu'il conviendra d'encourager, se développent. On peut citer par exemple :

- ***Le congrès international sur l'environnement et les identités en Méditerranée*** organisé par l'Université de Corse en collaboration avec les universités de Cagliari, Pise, Sassari, Palerme, Barcelone et les Baléares qui s'est tenu à CORTE du 3 au 5 juillet 2002 dans le cadre d'Interreg III a permis de réunir plus de 300 participants représentant 25 nationalités.  
Ce congrès a été l'occasion de renforcer les coopérations internationales notamment avec des pays proches sur le plan géographique en particulier avec les îles de la Méditerranée occidentale.
- ***L'Institut d'études scientifiques de Cargèse***, est une Unité Mixte de Service entre l'Université de Corse et de Nice, qui organise des écoles internationales regroupant à ces occasions de très nombreux scientifiques dans des domaines très diversifiés : économie, linguistique, physique, disciplines du secteur environnement.  
Sur la base d'une politique scientifique originale, ces écoles représentent une véritable opportunité d'apprentissage pour des jeunes chercheurs au contact des meilleurs de leurs pairs.
- L'inauguration de la ***chaire Paul Valéry d'Etudes Méditerranéennes*** (en présence du Ministre délégué à la recherche scientifique du Royaume du Maroc) qui fait partie d'un réseau de chaires implantées dans différents pays de Méditerranée au service de la coopération scientifique.

**☐ Une politique de recherche réactive au développement technologique régional :**

La coopération par objectifs entre le dispositif d'enseignement supérieur-recherche et les secteurs professionnels doit être renforcée pour mieux assurer la valorisation et le transfert des résultats de la recherche, mais également faciliter une meilleure insertion des jeunes diplômés dans le tissu économique régional.

Au regard d'un développement économique basé sur des petites et très petites entreprises, l'enrichissement technologique et la capacité d'innover et d'améliorer la qualité des produits et les procédés sont des composantes majeures de la compétitivité régionale.

Aussi, les initiatives et actions pour favoriser la création d'entreprises innovantes et permettre aux entreprises existantes d'acquérir des compétences nouvelles génératrices d'emploi seront encouragées.

Le dispositif des structures en charge du transfert (FUTURA, CIRVAL, incubateur,...) devra faire l'objet d'une réelle mise en synergie avec les acteurs de la recherche.

L'objectif est de renforcer les actions existantes et d'initier des actions nouvelles dans des secteurs ciblés (technologies innovantes et environnement, informatiques, agro-alimentaires... susceptibles de s'intégrer dans une stratégie régionale de développement).

***Il est utile de préciser qu'une évaluation du Contrat de Plan Etat/Région 2000/2006, volet recherche, est en cours. Cette analyse à mi-parcours devrait permettre aux financeurs institutionnels de mieux repositionner et préciser les conditions d'une meilleure adéquation entre les dispositifs, les thématiques et l'aide au développement régional attendu.***

## **LES CONDITIONS**

**☐ Une nouvelle forme de mobilisation des dispositifs :**

Conscient que la recherche et le transfert de technologie sont des facteurs importants de développement territorial, la Collectivité Territoriale de Corse, en partenariat avec l'Etat, a initié, dès l'année 2003, une formule « *d'appel régional à proposition recherche* ».

L'objectif est de mobiliser spécifiquement les compétences du dispositif régional de recherche pour contribuer à éclairer les décisions et choix de société. Cette formule qui a permis, dès 2003, de recueillir une vingtaine de projets, permet de mieux orienter les financements sur des sujets à fort ancrage régional, pluridisciplinaires conduits en partenariat entre plusieurs laboratoires de recherche. (cf. annexe n° 1 : liste des projets en cours).

Les thématiques retenues ne sont pas figées, mais bien au contraire susceptibles d'évolution, de recentrage et de mise en synergie avec les axes du développement.

## □ Le renforcement des partenariats Université de Corse/Grands organismes :

Afin de permettre une meilleure lisibilité externe et une plus grande cohérence interne, l'Université de Corse a engagé une politique de recentrage de ses thématiques dans le domaine de l'Environnement au sens large. Pour ce faire les centres existants ont été regroupés en *un Institut de l'Environnement*, rassemblant la quasi-totalité du potentiel de recherche de l'Etablissement.

Les projets de collaboration avec les grands organismes sont en cours de développement. On peut en citer un certain nombre :

Ainsi, l'équipe Ecosystèmes littoraux de l'Université de Corse et l'Ifremer ont créé un groupement de recherches intitulé « *Gestion des écosystèmes littoraux méditerranéens* ».

Cette collaboration qui allie recherche fondamentale et recherche finalisée vise deux objectifs principaux : la caractérisation du milieu et la bio surveillance de l'environnement littoral.

La perspective d'une convention de partenariat dans le domaine de la recherche devra faciliter également les collaborations scientifiques entre l'UMR CNRS « Systèmes Physiques de l'Environnement » et l'ENSAM. Une réflexion pour créer en Corse un pôle international de compétences sur les *énergies renouvelables* associant l'Université, l'ENSAM, le CNRS, l'ADEME...a été récemment engagée.

Le Conseil scientifique de l'Université a adopté à l'unanimité le projet de Convention cadre de coopération scientifique avec le centre INRA de Corse sur la thématique « biodiversité ».

***Cette dynamique doit être amplifiée.***

## □ Le renforcement des moyens :

L'affirmation d'un pôle régional Recherche, nécessite la cohérence dans la construction des projets entre l'Université et les grands organismes. Elle impose nécessairement l'appui des organismes spécialisés (CNRS, INRA, IFREMER,...) qui apportent à la fois savoir-faire, expertise, moyens humains (chercheurs à temps plein et I.T.A.) et financiers.

La nécessité d'une meilleure coordination régionale de la recherche publique passe ainsi par un renforcement des moyens et synergies déjà à l'œuvre.

L'affectation réelle des 15 postes de chercheurs annoncée par l'Etat, en mai 2003, ainsi que la désignation d'experts sera de nature à conforter sensiblement la constitution du nouveau dispositif de recherche.

Il convient de souligner que le secteur de la recherche publique (postes budgétaires) n'est pas concerné par le transfert de compétences à la Collectivité Territoriale de Corse et qu'un rééquilibrage en faveur de la Corse de la stratégie de

l'Etat dans un domaine essentiel au devenir économique et de l'enseignement supérieur de l'île apparaît indispensable.

Il faudra veiller à la concrétisation des promesses de l'Etat, et à la poursuite d'un pôle volontariste de renforcement de l'emploi public dans ce domaine.

## CHAPITRE II

### *Le DISPOSITIF FORMATION*

#### I- LES FILIERES de l'UNIVERSITE de CORSE et de l'IUT

La carte des formations présentée a été élaborée selon le dispositif Licence Master Doctorat (LMD) conformément à l'accord de principe donné par l'Assemblée de Corse en date du 24 mars 2003.

Les textes relatifs au dispositif L.M.D. intègrent une unité de compte adoptée dans tous les pays adhérant à l'espace européen : celle des crédits ECTS (30 crédits pour l'obtention d'un semestre).

Ainsi, la Licence s'obtient par capitalisation de 180 crédits sur six semestres.

Puis, c'est avec 120 crédits supplémentaires (soit 300 crédits cumulés) qu'un étudiant se verra délivrer un Master, qui peut être professionnel ou de recherche.

Pour ce qui concerne le grade de Master, il s'obtient à partir de parcours types à finalité **professionnelle** ou à finalité **recherche**. Le choix pour un étudiant d'opter pour un Master professionnel ou un Master de recherche peut se faire après un parcours en tronc commun de deux semestres par exemple : on parle alors de « *Master en Y* ».

Pour l'Université de Corse, la réforme L.M.D doit être beaucoup plus qu'une harmonisation des parcours universitaires à une échelle européenne, et elle peut réellement déboucher sur une redynamisation de la carte de formations, à condition de savoir tirer le plein profit de l'autonomie pédagogique offerte par les textes ministériels.

Par ailleurs, l'analyse du bilan de la période 2000/2003 nous montre de réelles réussites, et certaines formations au contenu attractif (Génie de l'Environnement, NTIC, Tourisme et Développement Durable, Communication et Méditerranée...), sont porteuses en termes de débouchés après étude et attirent un public étudiant venant de l'extérieur de l'île. La nouvelle carte de formations devra viser à les pérenniser.

Ce constat doit prendre en compte le fait que certaines formations sont confrontées à une baisse sensible de leurs effectifs, notamment les seconds cycles scientifiques : cette désaffection, observée au plan national, est ressentie de façon plus sensible dans une petite Université.

La nouvelle carte a été élaborée par domaines de formations.



**Cinq domaines de formations** sont proposés au grade de Licences et **sept** au grade de Master.

Notons que deux Instituts Universitaires Professionnalisés (IUP) n'intègrent pas à ce jour le dispositif L.M.D, à savoir :

- L'IUP *NTIC*,
- L'IUP *Génie de l'environnement*.

L'IUP *Producteurs et développeurs de produits touristiques* intégrera progressivement la réforme (2006).

L'Université de Corse continuera toutefois à délivrer aux étudiants qui le souhaitent les titres intermédiaires de Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), de DEUG et de Maîtrise.

La carte globale est ici présentée. Le détail relatif aux métiers visés est donné en annexe 2.

### **Les D.U.T :**

5 existants :

- **Génie Biologique,**
- **Système réseaux et communication,**
- **Génie civil,**
- **Techniques de commercialisation,**
- **Gestion des entreprises et des administrations.**

2 à créer :

- Hygiène, sécurité, environnement,
- Génie logistique des transports.

### **Les LICENCES :**

#### **1. Sciences et Technologie**

##### **1.1. Licences générales**

4 existantes :

- mention Mathématiques,
- mention Physique,
- mention Chimie,
- mention Biologie.

2 à créer :

- mention Informatique,
- mention Biochimie.

##### **1.2. Licences professionnelles**

4 existantes :

- mention Multimédia,

- mention Qualité des Produits Agroalimentaires,
- mention Gestion des risques sanitaires,
- mention Ingénierie électrique,

**7 à créer :**

- mention Eau et Environnement,
- mention Aménagement du Territoire dans un environnement à risques,
- mention Gestion de crise,
- mention Biotechnologie médicale,
- mention Réseaux de santé,
- mention Gestion de l'eau,
- mention Protection et gestion de l'environnement en zone méditerranéenne.

**2. Sciences et Techniques des activités physiques et sportives**

**2.1. Licences générales**

1 existante :

- mention Education et Motricité.

**1 à créer :**

- mention Management du sport.

**3. Droit**

**3.1. Licences générales avec un tronc commun**

2 existantes :

- mention Droit,
- mention Administration Publique.

**4. Sciences économiques et de gestion**

**4.1. Licences générales**

2 existantes :

- mention Economie-Gestion,
- mention Productions touristiques.

**4.2. Licences professionnelles**

3 existantes :

- mention Gestion de la valorisation des produits agroalimentaires,
- mention Entrepreneuriat,
- mention Animateur Qualité.

**2 à créer :**

- mention **Métiers du commerce dans l'espace méditerranéen,**
- mention **Gestion touristique et hôtellerie,**

## **5. Langues, Lettres, arts et sciences humaines**

### **5.1. Licences générales**

11 existantes :

- mention Lettres modernes,
- mention Langue et culture corses,
- mention Langues étrangères appliquées,
- mention Histoire,
- mention Arts appliqués à l'environnement, au patrimoine et au cadre de vie,
- mention Conception et mise en œuvre de produits culturels,
- mention Langues, Littérature et Civilisation étrangère,
- mention Sciences de l'Education,
- mention Sciences du langage,
- mention Information et communication,
- mention Guide interprète national.

### **5.2. Licences professionnelles délivrées dans le cadre de la formation continue**

2 existantes :

- mention Conduite d'ensembles de musiques traditionnelle corse,
- mention Gestion des ressources humaines.

## **Les MASTERS :**

Certains Masters correspondent à l'offre de formation reconstruite à partir des DESS et DEA existants, d'autres sont à inscrire à la carte.

### **1. Sciences et Technologie**

5 mentions existantes :

- Qualité et valorisation des productions du bassin méditerranéen,
- Gestion intégrée du littoral,
- Intégration des systèmes informatiques
- Ingénierie écologique,
- mention Compétences complémentaires informatiques.

**5 mentions à créer :**

- Mathématiques appliquées à l'environnement,
- Energies renouvelables,
- Risques naturels,
- Biomolécules,
- Management d'activités sportives et de pleine nature en Méditerranée.

### **2. Economie régionale**

**3 mentions à créer :**

- Economie géographique et environnement,
- Ingénierie du développement territorial,
- Tourisme durable.

**3. Sciences et management**

2 mentions existantes :

- Management méditerranéen,
- Administration des entreprises.

**4. Droit**

3 mentions existantes :

- Droit des collectivités territoriales,
- Droit notarial,
- Droit du patrimoine culturel et naturel dans les pays méditerranéens.

**5. Langages****1 mention « Formes et expression de l'identité », comprenant :**

1 spécialité existante :

- **Sciences de l'éducation.**

**2 spécialités à créer :**

- Etudes littéraires,
- Sciences du langage.

**6. Sciences de l'homme et de la société****1 mention « Environnement social et culturel en Méditerranée », comprenant :****4 spécialités existantes :**

- **Archéologie, histoire et ethnologie,**
- **Anthropologie des sociétés et médiation culturelle,**
- **Conception et mise en œuvre de produits culturels,**
- **Communication, Europe et méditerranée.**

**7. Langue et culture corses****1 mention « Langue et culture corses », comprenant :****2 spécialités à créer :**

- **Langage,**
- **Sciences de l'homme et de la société.**

**II- LA CARTE des FILIERES de l'IUFM**

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres forme :

**1. au concours du premier degré :**

- Professeur des Ecoles

**2. au concours du second degré :**

- CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire)
- CAPET (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique)
- CAPLP (Certificat d'Aptitude au Professorat des Lycées Professionnels)

**2.a) L'offre de formation existante**CAPES et formations professionnelles correspondantes :

- Anglais
- Espagnol
- Lettres modernes
- Langue et culture corses
- Histoire-Géographie
- CAPEPS (Education physique et sportive)
- CRCPE (Conseillers principaux d'éducation)
- Sciences de la vie et de la terre
- Mathématiques

CAPLP et formations professionnelles correspondantes :

- Lettres-Anglais
- Mathématiques-Technologie

**2.b) Les propositions d'ouverture :**

- CAPES d'Italien
- CAPET Economie gestion
- CAPLP Lettres-Histoire

**2.c) Les propositions de gel de filière :**

- CAPET Arts appliqués

**2.d) Tableau de correspondance avec les filières universitaires :**

Toutes les Licences permettent la préparation des concours de Professeur des écoles.

Le tableau ci-dessous montre les trajets susceptibles d'être renforcés avec l'Université de Corse et d'assurer des continuités en amont et aval.

<b>UNIVERSITE</b> Diplômes, Formations générales académiques	<b>IUFM</b> Formations professionnelles, Concours, Emplois, Education	<b>UNIVERSITE</b>
---	--	-------------------

UFR	LICENCES	CAPES	CAPLP	MASTERS
DROIT	Economie gestion	-	Economie gestion	Economie régionale Gestion de l'entreprise
LETTRES	Lettres modernes  Histoire  LCE Anglais  LCE Espagnol  LCE Italien  Langue et civilisation Corses  Sciences de l'Education  Sciences du Langage LEA Arts appliqués Projets culturels Communication Guide interprète	Lettres modernes  Histoire- Géographie  Anglais  Espagnol  Italien  Langue et culture corses  Conseillers principaux d'éducation  - -	Lettres- Histoire Lettres- Anglais	Lettres et langues      Langue et civilisation corses  Sciences humaines et de la société
SCIENCES	STAPS  SM SV	CAPEPS (Education physique et sportive) Mathématiques Sciences de la vie et de la terre	Mathématique s Technologie	STAPS  Mathématiques BIO/Environnement
AUTRES STRUCTUR ES	Par convention établissements Ministère Agriculture ou Licences de l'Université de Corse	Par convention Ministère Agriculture Professorat des collèges et lycées agricoles		Masters correspondant dans la carte Université de Corse

### III- LES FILIERES POST-BAC des LYCEES

Les classes post baccalauréat des lycées comportent les Sections de Techniciens Supérieurs (STS) préparant aux examens du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) des lycées. Ces deux structures sont inscrites à la Carte des Formations Supérieures et Secondaires.

La Carte des BTS et CPGE sera revue dans le cadre de la proposition du schéma prévisionnel des formations. Est présentée ici la carte actuelle.

Elle constitue un élément important de l'Enseignement Supérieur dans l'Académie. Le constat des effectifs 2003/2004 ainsi que les prévisions de rentrée 2004 restent stables, autour de 450 élèves.

#### □ Les B.T.S dans l'Académie :

Ce type de formation permet à des jeunes qui souhaitent entrer rapidement dans la vie professionnelle d'obtenir une insertion sans effectuer d'études supérieures longues. Les commissions d'équivalence permettent toutefois aux étudiants dont le niveau est suffisant de se réorienter. Des passerelles sont possibles en premier cycle universitaire. Pour les titulaires du BTS, des formations courtes en un ou deux ans, adaptées à leur profil, existent.

*Pour la période 2004/2007, les axes forts pourraient être les suivants :*

#### - Une optimisation des performances :

Le taux de réussite après deux ans de formation est de 40 % et reste inférieur à la moyenne nationale.

Le travail portera autant sur les modalités pédagogiques d'enseignement que sur le suivi des étudiants.

#### - Un objectif de cohérence avec les carte des DUT

#### □ Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) :

Elles constituent pour l'Académie un atout dans les domaines d'excellence.

Deux filières existent :

C.P.G.E. Lycée Laetitia Bonaparte – Ajaccio

Mathématiques Supérieures option P.T.S.I. (Physique Technologie Sciences de l'Ingénieur)

Mathématiques Spéciales option P.T.S.I. et option P.T. (Physique, Technologie)

C.P.G.E. Lycée Giocante de Casabianca - Bastia

Lettres Supérieures  
Lettres Spéciales

L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'élèves de poursuivre sur place leur scolarité et de préparer en Corse l'accès aux Grandes Ecoles.

Les orientations suivantes pourraient être mises en place :

- Développement d'une synergie plus complète entre l'Université et les CPGE,
- Travail en coopération des CPGE de l'Académie avec des CPGE d'autres Académies afin d'organiser une émulation plus forte (échanges, rencontres,...).

**ETAT des SECTIONS de TECHNICIENS SUPERIEURS  
dans l'ACADEMIE**

LYCEE LAETITIA BONAPARTE	LYCEE AGRICOLE de SARTENE
<p><u>BTS TERTIAIRES :</u></p> <p>BTS Assistant de direction BTS Comptabilité, gestion et organisation des entreprises BTS Force de vente</p> <p><u>BTS INDUSTRIELS :</u></p> <p>BTS Informatique de gestion BTS Electronique</p>	<p>BTSA : 2 options</p> <p>ACSE (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation)</p> <p>GPN (Gestion et protection de la nature)</p>

Lycée Technique Paul VINCENSINI	
<u>B.T.S. INDUSTRIELS :</u>	
B.T.S.	Mécanique et automatismes industriels
B.T.S.	Informatique Industrielle
B.T.S.	Assistant technique d'Ingénieur
B.T.S.	Maintenance industrielle
<u>B.T.S. TERTIAIRES :</u>	
B.T.S.	Assistant de Direction
B.T.S.	Comptabilité, gestion et organisation des entreprises.

L.E.P.A. de BORG0
Commercialisation B.T.S.A. Spécialité Agro-alimentaire

Lycée Privé Jeanne d'Arc
B.T.S. Action Commerciale

Lycée Giocante de Casabianca
B.T.S. Vente et Production Touristique

Lycée Professionnel Fred SCAMARONI
B.T.S. Hôtellerie-Restauration



## CHAPITRE III

### Le DISPOSITIF RECHERCHE

Le dispositif régional de recherche est développé par l'Université de Corse et les grands organismes, avec une implantation en Corse d'importance inégale, et dont la Collectivité s'efforce d'obtenir une meilleure représentation (renforcement du nombre de chercheurs).

***De cet investissement plus important dépend la mise en œuvre des orientations et objectifs ci avant énoncés.***

Il convient en effet de rappeler de nouveau que, si la Collectivité Territoriale de Corse définit la carte de la recherche, c'est l'Etat qui a gardé compétence pour l'obtention des moyens nécessaires, et notamment des postes-emplois.

Est présentée ci-après la carte actuelle qu'il conviendra de faire évoluer conformément aux orientations ci avant exposées, qui pourraient enrichir le travail d'élaboration du PADDUC.

Devront également être prises en compte les préconisations issues de l'évaluation à mi-parcours du CPER Recherche 2000/2006.

Il est important de rappeler que la valorisation des travaux du dispositif doit être une préoccupation constante. C'est dans cet esprit qu'a été réalisé, sous l'égide de la Collectivité Territoriale de Corse, le catalogue des compétences en matière de recherche, qui recense l'ensemble des ressources existantes.

---

### La RECHERCHE à l'UNIVERSITE de CORSE

---

□ Actuellement, ***l'Institut de l'Environnement*** créé en octobre 2000 fédère les quatre centres de recherche de l'Université et l'Ecole Doctorale :

- **Le SPE (Systèmes Physiques de l'Environnement) :**

Un recentrage a été opéré autour de ***quatre axes*** :

- ◇ ***Energie*** (systèmes à sources renouvelables d'énergie et gestion de l'eau),
- ◇ ***Biomasse*** (étude de la propagation des incendies, combustion, dégradation thermique, valorisation énergétique et non énergétique de la biomasse, substances actives),
- ◇ ***Mécanique des fluides et acoustiques*** (environnement marin, sismique, traitement de signal appliqué à l'environnement),
- ◇ ***Modélisation et conception de systèmes*** (modélisation et simulation de systèmes, conception de systèmes).

- **Le BIM (Biodiversité Insulaire et Méditerranéenne) :**

Ce Centre est structuré autour de ***quatre équipes*** :

- ✧ **Equipe Ecosystèmes Littoraux** : gestion des écosystèmes littoraux et méditerranéens (Groupement de Recherche entre IFREMER et l'Equipe d'Accueil Universitaire),
- ✧ **Génétique des populations** : spécificités génériques de la population insulaire, spécificité génétique de la population corse (structure génétique et pathologie en milieu méditerranéen),
- ✧ **Parasites et Ecosystèmes Méditerranéens** : communauté de parasites chez les poissons, systématique et ultra structures des parasites, biodiversité et fonctionnement des hydrosystèmes insulaires,
- ✧ **Laboratoire des Sciences de la Terre** : identification et gestion des eaux souterraines des bassins sédimentaires néogènes et quaternaires en Corse, relations avec les aquifères du socle (collaboration BRGM).

- **Le CRCM (Centre de Recherche Corse – Méditerranée)**

Son objectif principal est de mettre en œuvre une recherche interdisciplinaire sur la question du développement durable en méditerranée. Le Centre est structuré autour de *cinq équipes* :

- ✧ **Le Centre d'Analyse Juridique et Politique (CAJP)** : étude des composantes anthropologiques et culturelles du développement, droit de l'environnement et de l'urbanisme, réglementation, gestion du patrimoine naturel, droit de la culture, droit comparé des îles et pays méditerranéens, analyse des institutions passées et présentes,
- ✧ **Le Centre d'Analyse des Politiques Publiques et du Développement Durable en Méditerranée (CAPPEDEM)** : études des processus de croissance régionale, analyse multicritères appliquée au développement régional et à l'environnement, évaluation des politiques publiques,
- ✧ **Le Groupement de Recherche en Management Corse (GREMCOR)** : étude des conditions de développement de la très petite entreprise, analyse des caractéristiques du marché de l'emploi insulaire,
- ✧ **Le Laboratoire d'Histoire Ancienne et Archéologie (LABIANA)** : analyse des institutions de l'Antiquité,
- ✧ **Le Centre d'Etudes et de Recherche sur le Tourisme (CERT)** : analyse des formes d'organisation durable de la production touristique, stratégies de différenciation des produits, étude des outils juridiques du développement durable.

- **L'IDIM (Iles, Développement, Institutions, Méditerranée) développement durable :**

Il est composé de l'ensemble des équipes et des chercheurs de l'UFR Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines. Ce Centre est également composé de *cinq équipes* :

- ✧ **Le Laboratoire du Monde Méditerranéen et Insulaire (LAMMI)** : patrimoine, environnement, mutation culturelle et sociale, gestion de l'espace traditionnel, études micro régionales, fouilles, sondages, prospections, études de terrain, environnement et histoire médiévale, monde rural. Il regroupe des chercheurs en Archéologie, Ethnologie, Histoire, Sciences de l'Art,

- ❖ **La Banque de Données en Langue Corse et le nouvel Atlas Linguistique de la Corse (BDLC)** : trésor informatique de la langue corse. Ses travaux se situent dans le champ disciplinaire des Sciences du Langage,
- ❖ **Equipe de Recherche en Lettres et Langues (ERLL)** : environnement culturel, corpus et environnement culturel, relation entre mythe, histoire et littérature,
- ❖ **Gruppulinga** : pratiques langagières et attitudes sociolinguistiques, langues minorées, glottopolitique, représentation sociale de la langue en situation de diglossie,
- ❖ **Langue, Littérature, Education dans l'environnement socioculturel corse (LEE)** : histoire littéraire générale (élaboration d'une Anthologie de la littérature corse), histoire de l'école en Corse, recherche fondamentale sur la problématique des littératures non-instituées en situation pourtant d'enseignement (sciences de l'éducation), recherche appliquée (en collaboration avec les enseignants-chercheurs de l'IUFM) sur les implications pédagogiques et didactiques des situations de minoration subie et de bilinguisme recherché.

- **L'Ecole Doctorale « Environnement et Société ».**

En outre, **l'Institut d'Etudes Scientifiques de Cargèse (IESC) UMS CNRS 820** organise chaque année, du mois de mars au mois de novembre, une trentaine d'écoles thématiques majoritairement internationales, et s'efforce d'accompagner le développement de l'Université en orientant une partie de ses écoles sur l'environnement.

- Lors des deux prochaines années, l'Institut de l'Environnement devrait permettre, en partenariat avec les grands organismes nationaux :
  - **de consolider** les recherches pluridisciplinaires entre les différents laboratoires,
  - **de définir** précisément les thèmes de recherche liés à l'environnement, l'identité la Méditerranée et les NTIC qui sont les quatre domaines privilégiés de l'Université en termes de recherche et enseignement,
  - **de favoriser et intensifier** la reconnaissance nationale et internationale,
  - **de développer** des liens entre la recherche et le transfert de savoirs et de compétences (à l'aide notamment de l'institut de créativité d'entreprise et de l'incubateur en réseau – Université de Corse/Technopole Bastia Futura, de l'ENSAM),
  - **d'aider** à la labellisation de la recherche des différents centres ou de l'IE dans sa globalité (fédération de recherche),
  - **d'aider** à la réponse à des appel d'offre nationaux ou internationaux.

---

## LA RECHERCHE de l'IUFM de CORSE

---

L'IUFM de Corse a entrepris depuis 1997 la mise en œuvre d'actions de recherche dans le domaine de l'éducation. **Actuellement deux équipes sont en projet.**

Les problématiques de ces recherches sont fortement articulées avec les missions de l'IUFM dans le domaine de la formation des maîtres. Elles doivent déboucher sur des propositions ou des orientations permettant de mieux prendre en compte les nécessaires adaptations de la formation des maîtres aux réalités de l'école aujourd'hui et plus particulièrement dans l'environnement de la Corse. L'IUFM de Corse a également présenté le projet de création d'un laboratoire de recherche destiné à fédérer et à structurer ces équipes locales de chercheurs, dans le cadre du contrat 2004-2007. Devrait être initié le développement d'une recherche sur l'enseignement bilingue avec l'Université de Corse.

#### EQUIPE 1

*« Circulation et construction de savoirs en éducation : espaces d'intéressement entre Recherche, Pratique et Formation ».*

#### EQUIPE 2

*« Le curriculum scolaire à l'épreuve du local et des populations à besoins spécifiques : cultures, langues, identités ».*

---

### **LES CENTRES NATIONAUX de RECHERCHE IMPLANTES en CORSE**

---

#### **Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) :**

Le dispositif développé dépend de la Délégation Régionale du CNRS de PACA.

Toutefois à travers une unité mixte de recherche avec l'Université de Corse « Systèmes physiques de l'Environnement », le CNRS participe aux travaux sur les thématiques suivantes :

- Modélisation et Simulation de systèmes complexes
- Modélisation du comportement de feux de forêt
- Modélisation dynamique et analyse thermique des systèmes thermo-chimiques
- Ecoulement des fluides géophysiques
- Caractérisation et valorisation de plantes aromatiques
- Diffusion, propagation et transport
- Dimensionnement et mise en œuvre de systèmes énergétiques
- Valorisation énergétique et non énergétique de la biomasse

Localisation : Corte pour l'essentiel

Bastia projet de collaboration avec ENSAM (énergies renouvelables)  
Ajaccio/Vignola

#### **L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) :**

L'INSERM n'est pas présent en Corse, mais soutient un réseau de recherche clinique (praticiens hospitaliers en collaboration avec une équipe universitaire) sur les thématiques :

- structure génétique de la population corse
- physiologie de l'effort

☐ **Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) :**

Le BRGM dispose de 4 agents en Corse. En plus de ses missions de service public, il collabore avec l'équipe des géologues de l'Université de Corse sur la thématique :

- identification et gestion des eaux souterraines en Corse

☐ **L'Institut Français de Recherche et d'Exploitation pour la Mer (IFREMER) :**

Le format actuel (3 personnes) nécessiterait un renforcement. Celui-ci est en cours de négociation avec cet Institut, et conditionne une convention-cadre éventuelle avec la Collectivité Territoriale de Corse.

Implantation provisoire : hébergement par l'INRA à San Giuliano, en attendant la construction prévue d'un bâtiment.

Activités actuelles : Surveillance de la qualité de l'environnement littoral.  
En collaboration avec une équipe de l'Université de CORTE.

Actions en qualité d'expert pour des collectivités ou des professionnels :

- Aquaculture à partir de la station de PALAVAS.
- Pêche (en relation avec l'ADEC) à partir de la station de SETE.

☐ **L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM Bastia) :**

4 agents en Corse.

- Formation d'ingénieurs dans le domaine des systèmes à source d'énergies renouvelables.
- Projet de recherche avec l'équipe mixte Université/CNRS dans le domaine de la physique de l'environnement/énergies renouvelables.
- Construction prévue dans le Contrat de Plan Etat/Région : démarrage prévisible en 2004.

☐ **L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) :**

C'est actuellement le seul grand organisme de recherche qui a fait l'effort de s'implanter en Corse de façon significative et pérenne.

70 personnes dont 20 scientifiques et ingénieurs.

2000 m<sup>2</sup> de laboratoires et bureaux, 100 ha de domaine expérimental, 2200 m<sup>2</sup> de serres et installations techniques.

Deux implantations : . **Productions végétales méditerranéennes à SAN GIULIANO.**

Une soixantaine d'agents dont 4 ingénieurs du département fruitier du CIRAD (Centre International de Coopération Agronomique pour le Développement) (EPIC).

Actions pluridisciplinaires concernant les agrumes.

Caractérisation, gestion et valorisation de la diversité génétique des agrumes.

. **Elevage et produits animaux à CORTE.**

Une vingtaine d'agents.

4 programmes principaux :

- Qualification des races locales et des produits végétaux.
- Typicité des productions fermières et construction territoriale.
- Territorialisation des politiques agri-environnementales.
- Information, conseil et décisions dans l'organisation des activités agricoles et agro-alimentaires.

Rayonnement international et appui au développement régional agricole en fournissant les références techniques et d'organisation des différentes filières de productions insulaires.

# **ANNEXES**

## **ANNEXE 1**

**Les THEMATIQUES RETENUES  
dans le CADRE  
de l'APPEL A PROJET RECHERCHE**



<b>Projets retenus</b>	<b>Equipe</b>
1. Analyse des facteurs génétiques, physiologiques et environnementaux dans l'élaboration de la qualité organoleptique des fruits d'agrumes.	<b>INRA</b>
2. Incendies de forêt	<b>SPE</b>
3. Incendies de forêt	<b>INRA</b>
4. Génétique des populations : pathologies et épidémiologie en milieu insulaire méditerranéen.	<b>BIM</b>
5. Surveillance et détection de défaut de systèmes complexes – Application à un système en énergie renouvelable de type éolien.	<b>SPE</b>
6. Qualification des ressources et structuration de l'action collective.	<b>INRA</b>
7. Développement d'un outil de test de circuit et amélioration de la testabilité des circuits.	<b>SPE</b>
8. Méthodes et outils pour de nouvelles formes de gouvernance territoriale : une application aux plans locaux d'urbanisme et aux contrats de pays et d'agglomération.	<b>DIM</b>
9. Méthodes et outils pour de nouvelles formes de gouvernance territoriale : une application aux plans locaux d'urbanisme et aux contrats de pays et d'agglomération.	<b>INRA</b>
10. Gestion intégrée du littoral (GILCO).	<b>BIM</b>
11. Gestion intégrée du littoral (GILCO).	<b>IFRMER</b>
12. Technologies de l'information et de la communication et croissance économique régionale : état des lieux et perspectives pour la région.	<b>IDIM</b>
13. Spécification d'un outil d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire.	<b>SPE</b>
14. Miti è Enotest chi Toccanil'Isula Sacra (METIS).	<b>CRCM SPE</b>
15. Evaluation des besoins en matière de circulation sociale de la langue corse.	<b>CRCM</b>
16. Le site antique d'Aléria : conservation, promotion, développement.	<b>IDIM</b>
17. Facteurs génétiques, physiologiques et environnementaux de la qualité organoleptique des agrumes.	<b>INRA BIM</b>
18. BDLC-Elaboration d'un référentiel documentaire sur la langue corse.	<b>CRCM</b>
19. Production industrialisée de supports pédagogiques numérisés.	<b>SPE</b>
20. La production par l'identité : de la proximité au développement	<b>CRCM</b>
21. Quelle recherche agronomique pour un développement durable ?	<b>INRA</b>

## **ANNEXE 2**

**La CARTE UNIVERSITAIRE  
PRECISANT les DEBOUCHES OFFERTS  
et les METIERS VISES**

## I – DOMAINES DE FORMATIONS PROPOSES EN LICENCE

### I.1- Domaine de formations «Sciences et Technologies»

La proposition dans ce domaine est une décomposition en 6 mentions de licences générales et 11 mentions de licences professionnelles (dont huit sont de nouvelles demandes).

#### A -Mentions des licences générales

Les six mentions des licences générales sont très académiques, de manière à ne pas avoir une spécialisation trop forte qui pourrait restreindre la poursuite d'études, et pour ne pas perdre la cohérence nationale au sein des UFR Sciences. Elles doivent toutes offrir à l'étudiant la possibilité d'être préparé, de façon satisfaisante, aux concours de la fonction publique, à niveau BAC+3, notamment les métiers de l'enseignement (CRPE) : nous ne donnerons ci-dessous que les débouchés et métiers plus spécifiques à une mention donnée.

##### **Mention : Informatique**

Débouchés/Métiers : insertion possible dans le milieu industriel du secteur NTIC, et en particulier dans le développement des logiciels et des systèmes informatiques.

Poursuite d'études : Master «Sciences et Technologies», mention Intégration des systèmes informatiques, ou I.U.P. I.S.I 2<sup>ème</sup> année pour les étudiants ayant capitalisé 120 crédits (ou licence professionnelle).

##### **Mention : Mathématiques**

Débouchés/Métiers : Préparation du CAPES «Mathématiques» à l'I.U.F.M. de Corse, intégration en Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (E.N.S.I.) pour étudiants à 120 crédits.

Poursuite d'études : Master «Sciences et Technologies», mention Mathématiques de l'environnement et applications aux fluides géophysiques, ou licence professionnelle pour les étudiants ayant capitalisé 120 crédits.

##### **Mention : Physique**

Débouchés/Métiers : Intégration E.N.S.I (pour étudiants à 120 crédits), préparation du CAPES «Physique-Chimie».

Poursuite d'études : Master «Sciences et Technologies», mention Physique pour l'Environnement, ou licence professionnelle pour les étudiants ayant capitalisé 120 crédits.

##### **Mention : Biochimie**

Débouchés/Métiers : Intégration E.N.S.I Agronomie (pour étudiants à 120 crédits), insertion possible dans le milieu industriel des biotechnologies et de la microbiologie.

Poursuite d'études : Master «Sciences et Technologies», mention Biomolécules ou mention «Qualité et valorisation des productions du bassin Méditerranéen», ou I.U.P. Génie de l'Environnement 2<sup>ème</sup> année pour les étudiants ayant capitalisé 120 crédits (ou licence professionnelle).

**Mention : Chimie**

Débouchés/Métiers : Intégration E.N.S.I Chimie (pour étudiants à 120 crédits), préparation du CAPES «Physique-Chimie».

Poursuite d'études : Master «Sciences et Technologies», mention Biomolécules, ou mention «Qualité et valorisation des productions du bassin Méditerranéen», ou I.U.P. Génie de l'Environnement 2<sup>ème</sup> année pour les étudiants ayant capitalisé 120 crédits (ou licence professionnelle).

**Mention : Biologie**

Débouchés/Métiers : préparation du CAPES «Sciences de la Vie et de la Terre » à l'I.U.F.M de Corse.

Poursuite d'études : Master «Sciences et Technologies», mention Biodiversité, ou mention «Gestion intégrée du littoral», ou I.U.P. Génie de l'Environnement 2<sup>ème</sup> année pour les étudiants ayant capitalisé 120 crédits (ou licence professionnelle).

**B - Mentions des licences professionnelles**

Deux des mentions proposées concernent des licences professionnelles déjà en place à l'I.U.T.

**Mention : Multimédia**

Débouchés/Métiers : Concepteur de Systèmes Informatiques, développeur de Bases de Données en ligne, développeur de Sites Marchands, concepteur et animateur WebTV, réalisateur d'animations 2D, 3D, infographiste, Chef de projet " Web Databases", webmaster, opérateur de prises de vues Spécialité Numérique.

**Mention : Qualité des produits agroalimentaires**

Débouchés/Métiers : Responsable qualité, responsable produits, gestionnaire du système d'assurance qualité, en industrie agroalimentaire, en distribution, en restauration collective,...

Les autres mentions des licences professionnelles du domaine «Sciences et Technologies» sont de nouvelles demandes. Trois seront pilotées par des équipes de formation de l'I.U.T, pour les mentions :

**Mention : Eau et environnement (Protection de l'Environnement)**

Débouchés/Métiers : Technicien sanitaire territorial, inspecteur dans un organisme de contrôle et de prévention public ou privé, chargé de la mesure et de la surveillance des pollutions et de la lutte contre les nuisances.

**Mention : Aménagement du territoire dans un environnement et risques (Génie Civil et Constructions)**

Débouchés/Métiers : Technicien en charge de l'analyse et de la prévention des risques dans la réalisation des travaux de construction, en intégrant les données environnementales.

**Mention : *Gestion de crise (Sécurité des Biens et des Personnes)***

Débouchés/Métiers : Cadre en prévention des risques professionnels (mutualité sociale agricole, association inter-entreprises de médecine du travail), chargé de sécurité des personnes et des biens dans une entreprise (toutes branches et toutes tailles), officier de sapeur-pompier, conseiller de prévention, chargé de sécurité dans les services publics (centres hospitaliers, inspection du travail, service des installations classées, collectivités locales), inspecteur ou contrôleur dans un organisme de contrôle et prévention (public ou privé), coordonnateur de chantiers.

Trois autres mentions de licence professionnelle, données par ordre de priorité d'ouverture, seront pilotées par le département SMBH (Sciences Médicales et Biologie Humaine) :

**Mention : *Biotechnologie médicale***, (en formation initiale et continue), avec un flux entrant constitué en partie par les étudiants du DEUST «Analyse des Matériaux Biologiques», dont le département SMBH redemandera l'habilitation.

Débouchés/Métiers : Métiers du secteur sanitaire et social, administratifs ou orientés vers les soins dans des secteurs publics ou privés (infirmiers, assistants sociaux, psychologues, laborantins...).

**Mention : *Réseaux de santé*** (en formation initiale et continue).

Débouchés/Métiers : Technicien de salubrité (mairie, DASS, observatoires locaux ou régionaux, environnement), contrôleur sanitaire des abattoirs, infirmier hygiéniste, infirmier référent, cadre hospitalier (dans les hôpitaux auprès des CLIN, cellules de qualité, comité de vigilances), métiers des industries agro-alimentaires et des technologies industrielles spécialisées à dominante fonctionnelle, services aux personnes (accueil, hôtellerie, tourisme, service aux personnes), services à la collectivité (aménagement du territoire, développement urbanisme, nettoyage assainissement protection de l'environnement).

**Mention : *Gestion des risques sanitaires*** (dispensée uniquement en formation continue, pour un public de salariés).

Les autres demandes de nouvelles licences professionnelles seront pilotées par des équipes de formation de l'U.F.R. Sciences et Techniques, qui souhaite porter trois projets, classés de nouveau par ordre de priorité d'ouverture et d'opportunité, dans les mentions suivantes :

**Mention : *Ingénierie électrique (Electricité et Electronique)***

Débouchés/Métiers : Technicien de maintenance de systèmes électroniques, dans les secteurs de la communication, des transports, de la mesure, de la conception des capteurs et des nanotechnologies.

**Mention : *Gestion de l'eau*** (ouverture prévue en 2005-2006)

Débouchés/Métiers : Technicien de maintenance sur réseaux d'eau, responsable de gestion de l'eau, technicien chargé du suivi des unités de traitement des eaux de consommation, des stations d'épuration, des parcs

aquatiques et des installations de traitement des résidus urbains et industriels, chimiste d'agence d'exploitation, responsable de la gestion aquacole et touristique à l'échelle d'un plan d'eau, technicien des services techniques d'aide à l'exploitation.

**Mention : *Protection et gestion de l'environnement en zone méditerranéenne (Espaces Naturels)***, portée conjointement par l'U.F.R. Sciences et Techniques et des enseignants du Lycée agricole de Sartène.  
Débouchés/Métiers : Technicien dans les organismes et associations de gestion et de protection de l'environnement, les collectivités locales, les parcs régionaux et nationaux, les organismes de développement, les bureaux d'étude,...

## I .2. - **Domaine de formations «Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives» (STAPS)**

Il se décompose en deux mentions de licences générales :

### **Mention : *Management du sport***

Débouchés/Métiers : Métiers du tourisme sportif et de la forme (en secteur associatif).

Préparation aux concours de catégorie A (professeur de sport, conseiller territorial) et de catégorie B (éducateur territorial des APS)

Poursuite d'études : Master «Sciences et Technologies», mention «Management d'activités sportives et de pleine nature en Méditerranée» ou master «Tourisme durable».

### **Mention : *Education et motricité***

Débouchés/Métiers : Animateur, entraîneur sportif.

Préparation aux concours du CAPEPS et de CAPE (à l'I.U.F.M de Corse).

Poursuite d'études : cette mention n'est pas recommandée pour une poursuite d'études à l'Université de Corse.

## I-3.- **Domaine de formations «Droit»**

Il se décompose en deux mentions de licences générales, qui se différencient après un «tronc commun» permettant l'obtention de 120 crédits ;

### **Mention : *Droit***

Débouchés/Métiers : Professions judiciaires et parajudiciaires, carrières administratives des fonctions publiques d'état, civiles et militaires, territoriales et hospitalières.

Poursuite d'études : Master «Droit» ou Master «Tourisme Durable»

### **Mention : *Administration publique***

Débouchés/Métiers : Préparation aux concours externes de catégorie A et B, notamment dans la fonction publique territoriale

Poursuite d'études : Master «Droit»

#### **I -4-Domaine de formations «Sciences économiques et de gestion»**

Il se décompose en deux mentions de licences générales et six mentions de licences professionnelles.

##### **A- Mentions des licences générales**

###### **Mention : *Economie-Gestion***

Débouchés/Métiers : administration des collectivités territoriales et locales, enseignement économique et social, entreprises privées, métiers de la banque des finances, des assurances, bureaux d'études, organismes de statistiques et de prévisions.

Poursuite d'études : Master «Economie régionale»

**Mention : *Productions touristiques*.** Cette mention de licence, qui concernerait des étudiants ayant déjà validé 120 crédits, s'appuierait sur les enseignements actuels de la seconde année de l'I.U.P. «Producteurs et développeurs de produits touristiques» et serait la première partie d'un cursus «Tourisme» (voir débouchés et métiers en partie 3.2.2). Cette mention sera ouverte en 2005-2006, en remplacement de la deuxième année d'IUP.

##### **B- Mentions des licences professionnelles**

Une mention concerne une licence professionnelle déjà en place à l'I.U.T :

###### **Mention : *Gestion de la valorisation des produits agroalimentaires***

Débouchés/Métiers : Assistant du directeur, ou assistant marketing, dans les secteurs de la gestion commerciale, la grande distribution, la vente et la commercialisation, le commerce international.

Trois nouvelles mentions seront pilotées par l'I.U.T. :

**Mention : *Métiers du commerce dans l'espace méditerranéen*** (ouverture prévue en 2005-2006)

Débouchés/Métiers : Responsable de vente, attaché commercial, responsable de la gestion des stocks, dans les secteurs de la grande distribution et les entreprises industrielles.

**Mention : *Entrepreneuriat (Management des Organisations)***

Débouchés/Métiers : Gestionnaire de projets, dans le secteur agroalimentaire et les sociétés de services, créateur ou repreneur d'entreprises.

**Mention : *Gestion touristique et hôtellerie (Hôtellerie et Tourisme)***, avec une équipe de formation mixte, constituée par des membres de l'U.F.R. Droit & Sciences sociales, économiques et de gestion, de l'I.U.T. et du B.T.S. d'Hôtellerie de Bastia.

Débouchés/Métiers : Adjoint aux gestionnaires d'hébergement (hôtellerie, plein air), organisateur de l'offre d'hébergement, adjoint aux directeurs de centrales de réservation.

Les deux autres mentions de licences professionnelles seraient pilotées par l'I.A.E., et délivrées dans le cadre de la formation continue :

**Mention : *Animateur Qualité*** (en cohabilitation avec les Universités de Clermont 2, Nancy 1, Toulouse 1 et Rouen)

Mention : *Sciences de gestion* (dispensée uniquement en formation continue et en convention avec la C.C.I de Corse du Sud, pour un public de salariés).

### **I-5- Domaine de formations «Langues, Lettres, Arts et Sciences Humaines» (LLASH)**

Il se décompose en 11 mentions de licences générales et 2 mentions de licences professionnelles.

#### ***A-Mentions des licences générales***

**Mention : *Lettres modernes (LM)***

Débouchés/Métiers : concours de l'enseignement, professions à caractère culturel.

Poursuite d'études : Master «Langages», spécialité : études littéraires.

**Mention : *Langue et culture corses (LCC)***

Débouchés/Métiers : concours de l'enseignement, notamment le concours spécifique bilingue de professeur des écoles, métiers du tourisme (circuits du patrimoine).

Poursuite d'études : Master «Langue et culture corses».

**Mention : *Langues étrangères appliquées (LEA)***

Débouchés/Métiers : Métiers du tourisme (compagnies aériennes et navales), du secteur bancaire, secrétaire bilingue.

Poursuite d'études : Master «Langages» ou master «Sciences Humaines et Sociales».

**Mention : *Histoire***

Débouchés/Métiers : Métiers de l'enseignement, du patrimoine (inventaire et valorisation).

Poursuite d'études : Master «Sciences Humaines et Sociales», spécialité : Archéologie, histoire et ethnologie.

**Mention : *Arts appliqués à l'environnement, au patrimoine et au cadre de vie***

Débouchés/Métiers : Métiers de la restauration du patrimoine, de l'architecture intérieure, de la communication visuelle.

Poursuite d'études : Master «Sciences Humaines et Sociales», spécialité : conception et mise en œuvre de produits culturels.

**Mention : *Conception et mise en œuvre de produits culturels***

Débouchés/Métiers : Métiers de la culture et de la communication (muséographie, muséologie), de la médiation culturelle, dans des instances régionales et culturelles.



Poursuite d'études : Master «Sciences Humaines et Sociales», spécialité : anthropologie des sociétés et médiation culturelle.

**Mention : Langues, littérature et Civilisation étrangères (LLCE)**

Spécialités : *anglais, italien ou espagnol*

Débouchés/Métiers : Métiers de l'enseignement (CAPES Langue), accès aux écoles de traduction, préparation des concours de traducteur-interprète, dans des grands organismes internationaux.

Poursuite d'études : Master «Langages» ou master «Sciences Humaines et Sociales».

**Mention : Sciences de l'Education**

Débouchés/Métiers : Préparation des concours de l'Enseignement.

Poursuite d'études : Master «Langages», spécialité : Sciences de l'Education.

**Mention : Sciences du Langage**

Débouchés/Métiers : Préparation des concours de l'Enseignement.

Poursuite d'études : Master «Langages», spécialité : Sciences du Langage.

**Mention : Information et communication**

Débouchés/Métiers : Chargé de communication, concepteur de produits d'information et de communication.

Poursuite d'études : Master «Sciences Humaines et Sociales», spécialité : Communication, Europe et Méditerranée».

**Mention : Guide interprète national**

Débouchés/Métiers : métiers du tourisme culturel, animateur des micro-régions de Corse, avec recherche d'une mise en valeur des potentialités touristiques de l'intérieur de l'île.

Poursuite d'études : cette mention, à finalité professionnelle directe, n'est pas recommandée pour la poursuite d'études.

**B - Mentions des licences professionnelles**

Ces licences professionnelles seront de nouveau délivrées dans le cadre de la formation continue :

**Mention : Conduite d'ensembles de musique traditionnelle corse**

**Mention : Gestion des ressources humaines – option : enseignement-formation**

Elles s'adressent ainsi à un public déjà professionnellement inséré (ou en phase de réinsertion), et nous pouvons donc pas les décliner ici en termes de débouchés.

**II – DOMAINES DE FORMATIONS PROPOSES EN MASTER**

Par rapport aux licences, il ne sera pas traité de la partie «Poursuite d'études» et rappelé simplement en préambule que les étudiants initiés à la recherche, dans le cadre d'un master de recherche, devront se voir offrir deux types de débouchés : soit la poursuite d'études vers le doctorat, ce qui oriente

naturellement vers un recrutement de maître de conférences en Université, soit l'intégration dans le secteur public hors enseignement supérieur.

## **II-1- Domaine de formations «Sciences et Technologies»**

Dix mentions sont attachées à ce domaine de formations :

**Mention : *Qualité et valorisation des productions du bassin Méditerranéen*** (professionnalisante)

Débouchés/Métiers : Ingénieur en laboratoire d'analyses des productions animales et végétales (PAV), en chambre d'agriculture, offices et comités de développement, CIVAM et secteur privé, rédacteur de notices techniques, cadre technique de contrôle des PAV.

**Mention : *Gestion intégrée du Littoral*** (professionnalisante)

Débouchés/Métiers : Ingénieur en bureau d'études Production, Recherche & Développement, écoconseiller, responsable de stations d'épuration et de sites.

N.B. : un stage en laboratoire de recherche permet d'obtenir un master recherche.

**Mention : *Intégration de systèmes informatiques*** (professionnalisante)

Débouchés/Métiers : Métiers de l'intégration des systèmes, du développement logiciel, des nouvelles technologies liées au développement de services sur Internet,...

N.B. : un stage en laboratoire de recherche permet d'obtenir un master recherche.

**Mention : *Mathématiques appliquées à l'environnement*** (recherche)

Débouchés/Métiers : Ingénieur de recherche (ou cadre technique) dans le secteur public hors enseignement supérieur, ingénieur en bureau d'études fluides (en simulation numérique).

**Mention : *Energies renouvelables*** (professionnalisante)

Débouchés/Métiers : Ingénieur en bureau d'études fluides, en bureau d'études Ingénierie & Développement, auprès de partenaires institutionnels (ADEME, EDF) et d'offices régionaux

Mastère (à BAC+6) en école d'ingénieurs.

N.B. : un stage en laboratoire de recherche permet d'obtenir un master recherche.

**Mention : *Risques naturels*** (professionnalisante)

Débouchés/Métiers : Ingénieur Risques auprès de partenaires institutionnels, d'offices régionaux et départementaux, ainsi que dans les grandes entreprises de transports, de fourniture d'énergie...

N.B. : un stage en laboratoire de recherche permet d'obtenir un master recherche.

**Mention : *Biomolécules*** (recherche)

Débouchés/Métiers : Ingénieur de recherche (ou cadre technique) dans le secteur public hors enseignement supérieur, ainsi que dans les industries pharmaceutique, agroalimentaire, ou encore celle des parfums et cosmétiques.

**Mention : Ingénierie écologique** (professionnalisante)

Débouchés/Métiers : Ingénieur environnement, ingénieur traitement des déchets, ingénieur qualité en bureau d'études Ingénierie & Développement.

N.B. : un stage en laboratoire de recherche permet d'obtenir un master recherche.

**Mention : Management d'activités sportives et de pleine nature en Méditerranée** (professionnalisante)

Débouchés/Métiers : Gestionnaire d'activités sportives, directeurs événementiels, organisateur de raids nature, chef de produits de tourisme sportif.

**Mention : Compétences complémentaires informatiques** (professionnalisante)

Débouchés/Métiers : Cadre dans le secteur tertiaire informatique, depuis la conception et le développement de logiciels, jusqu'aux systèmes informatiques (outils multimédia, base de données, réseaux,...)

N.B. : cette mention sera également accessible en formation continue.

**B- Domaine de formations «Economie régionale»**

Le master de ce domaine de formation est en Y, et il se composerait de trois mentions :

**Mention : Economie géographique et environnement** (branche recherche)

Débouchés/Métiers : secteur public hors enseignement supérieur, agences spécialisées, administrations publiques dont directions de ministères, les services extérieurs de l'Etat, pour des postes spécialisés dans les Systèmes Economiques et le Développement Durable.

**Mention : Ingénierie du développement territorial** (branche professionnalisante)

Débouchés/Métiers : cadres d'entreprise spécialisés dans les stratégies de firmes en matière de localisation, délocalisation, nouvelles implantations, cadres dans les cabinets privés d'ingénierie régionale (évaluation, audit, aide à la décision), cadres de collectivités territoriales et d'agences spécialisées (Agences de l'eau, ADEME, IFEN,...), d'administrations centrales, de services extérieurs de l'Etat (DIREN, DRIRE,...), d'organismes européens d'aménagement et de développement régional,...

**Mention : Tourisme durable** (branche professionnalisante)

Débouchés/Métiers pour la spécialité «marchés touristiques et développement durable» : cadre dans les communes et communautés de communes, en charge de l'organisation et du développement touristique, adjoint aux directeurs d'offices, adjoint aux directeurs de pôles touristiques

Débouchés/Métiers pour la spécialité «valorisation touristique des territoires» : cadre commercial, directeur marketing, développeur de produits informatiques touristiques (en secteur privé).

N.B. : la seconde année de cette mention ouvrirait dès 2004-2005. Par contre, la première année ne serait ouverte qu'en 2006-2007, en remplacement de la troisième année de l'IUP «Producteurs et développeurs de produits touristiques».

### II-3 - Domaine de formations «Sciences du Management»

Dans ce domaine de formations, l'I.A.E. propose cinq mentions de master, mais nous nous intéresserons uniquement ici aux débouchés offertes par les deux mentions accessibles en formation continue (et au seul niveau BAC + 5) :

**Mention *Management méditerranéen*** (recherche et professionnalisant)

Débouchés/Métiers : cadre dans les métiers de la gestion internationale (vente, prospection, tourisme, banque, services, études,...)

**Mention *Administration des entreprises*** (professionnalisant)

Débouchés/Métiers : cadre dans les métiers de la finance, du marketing, des ressources humaines ou du management opérationnel, responsable fonctionnel dans différentes directions d'une entreprise, conseiller à la création d'entreprise,...

### II-4 Domaine de formations «Droit»

Nous proposons un master en «double Y», qui se divisera en trois mentions, après obtention des 60 premiers crédits :

**Mention : *Droit des collectivités territoriales*** (branche professionnalisante)

Débouchés/Métiers : cadres territoriaux, agents de développement contractuels, cadre juridique en secteur privé (pour les étudiants des parcours de droit public axé sur les collectivités territoriales).

**Mention : *Droit notarial*** (branche professionnalisante)

Débouchés/Métiers : accès à la profession notariale, par la préparation du Diplôme Supérieur du Notariat (D.S.N).

**Mention : *Droit du patrimoine culturel et naturel dans les pays méditerranéens*** (branche recherche)

Débouchés/Métiers : Secteur public hors enseignement supérieur, pour des métiers de juristes spécialisés dans le domaine du droit du patrimoine culturel et naturel (fonction publique, carrières judiciaires,...), avec une ouverture possible vers les îles et les pays méditerranéens.

### II-5- Domaine de formations «Langages»

Après une partie commune permettant la capitalisation de 30 crédits, la mention «Formes et expressions de l'identité» se divise en trois spécialités :

**Mention: *Formes et expressions de l'identité*** – Spécialité : *Etudes littéraires* (recherche)

**Mention: *Formes et expressions de l'identité*** – Spécialité : *Sciences du langage* (recherche)

**Mention: *Formes et expressions de l'identité*** - Spécialité : **Sciences de l'éducation** (professionnalisant)

Débouchés/Métiers : activités de la médiation langagière, de la formation, de l'éducation (au sens large), dans le monde de l'entreprise, le domaine associatif et culturel, ou le secteur public (métiers également accessibles pour les étudiants des deux mentions de recherche).

Dans ce domaine de formation, la mention « Ingénierie des Systèmes de Formation » concernera uniquement un public de formation continue.

#### **II-6- Domaine de formations «Sciences de l'homme et de la société»**

Ce master est en «triple Y», après une première partie commune permettant la capitalisation de 30 crédits. A chaque branche de la seconde année de master correspond une spécialité de la mention «Environnement social et culturel en Méditerranée» :

**Mention : *Environnement social et culturel en Méditerranée* – Spécialité : *Archéologie, histoire et ethnologie* (recherche)**

**Mention : *Environnement social et culturel en Méditerranée* – Spécialité : *Anthropologie des sociétés et médiation culturelle* (recherche)**

**Mention : *Environnement social et culturel en Méditerranée* - Spécialité : *Conception et mise en œuvre de produits culturels* (professionnalisant)**

Débouchés/Métiers : Restauration du patrimoine, plastique environnementale et urbanistique, métiers de la culture

**Mention : *Environnement social et culturel en Méditerranée* – Spécialité : *Communication, Europe et Méditerranée* (professionnalisant)**

Débouchés/Métiers : Directeur de communication en entreprise, en milieu associatif, dans les secteurs de la presse et de l'édition, créateur d'entreprise de communication institutionnelle.

#### **II-7- Domaine de formations LLASH, mention «Langue et culture corses»**

La poursuite d'études en master LCC offre la particularité d'un parcours bâti en transversalité, et donc à moyens constants : il s'agit de proposer, à partir des enseignements de corse appliqués dans les deux autres masters (« Langages » et « Sciences de l'homme et de la société »), une formation aux étudiants qui s'intéressent au domaine de la langue et la culture corses.

Débouchés/Métiers : Métiers de l'édition (pour les procédures de traduction et de correction), journaliste bilingue franco corse, Métiers du tourisme (inventaire et mise en valeur du patrimoine), métiers de l'enseignement, et notamment ceux issus de la future agrégation de langue corse.

## **ANNEXE 3**

**La CARTE UNIVERSITAIRE ACTUELLE**



## Carte de formations de U.F.R. Sciences et Techniques

<b>DEUG</b> Sciences & Technologies mention : Sciences de la Matière (SM) Option 1 : Maths-Physique Option 2 : Physique-Chimie		<b>DEUG</b> Sciences & Technologies mention : Mathématiques, Informatique, Applications aux Sciences (MIAS)		<b>DEUG</b> Sciences & Technologies Mention : Sciences de la Vie(SV) Option 1 : Chimie-Biochimie-Biologie		<b>DEUST</b> Analyse des Milieux Biologiques (AMB)		<b>DEUG</b> STAPS	
<b>Licence de Maths</b>	<b>Licence de Physique</b> mention : Physique et applications	<b>Licence d'Ingénierie Électrique</b> Section : Technologie Industrielle	<b>IUP</b> Métiers de l'information et de la Communication Spécialité : Intégration des Systèmes Informatiques (ISI)		<b>IUP</b> Génie de l'environnement Spécialité : Environnement (ENVI)		<b>Licence de Chimie</b>	<b>Licence de Biologie</b>	<b>Licence STAPS</b>
<b>Maîtrise De Maths</b>	<b>Maîtrise de Physique</b> mention : Physique et applications					<b>Maîtrise de Chimie</b>	<b>Maîtrise de Biologie</b> des populations et des écosystèmes		
<b>D.E.A.</b> SCIENCES POUR L'ENVIRONNEMENT Option 1 : Systèmes Physiques Pour l'Environnement			<b>DESS</b> I.S.I	<b>DESS</b> Compétence Complémentaire en Informatique (C.C.I.)	<b>D.E.A.</b> SCIENCES POUR L'ENVIRONNEMENT Option 2 : Biodiversité		<b>DESS</b> Productions Animales et Végétales (PAV)	<b>DESS</b> Ingénierie Ecologique (INGECO)	<b>DESS</b> Ecosystèmes Méditerranéens Littoraux (EML)



## Carte de formations de l'U.F.R. Droit, Sciences Sociales, Economiques et de Gestion

Capacité en Droit (centres : Ajaccio, Bastia et Corte)

<b>DEUG Droit, Spécialité : Droit-Langues</b>		<b>DEUG Economie et Gestion</b>			
<b>LICENCE DROIT</b>	<b>LICENCE DROIT</b> mention : DROIT PUBLIC	<b>LICENCE DROIT</b> mention : DROIT NOTARIAL	<b>L.I.P (2<sup>ème</sup> année)</b> Producteurs et Développeurs de Produits Touristiques	<b>LICENCE SCIENCES ECONOMIQUES</b> Mention : Economie et Gestion de l'Entreprise	<b>MAITRISE SCIENCES ECONOMIQUES</b> Mention : Economie et Gestion de l'entreprise
<b>DESS DROIT NOTARIAL</b>	<b>DESS</b> Droit des collectivités territoriales et de développement insulaire	<b>D.E.A.</b> SCIENCES POUR L'ENVIRONNEMENT Option 3 : Systèmes économiques et développement durable	<b>D.E.A. ETUDES CORSES ET MEDITERRANEENNES</b> Option 2 : Droit de la culture et de l'environnement dans les pays méditerranéens		

## Carte de formations de l'U.F.R. Lettres, Langues et Sciences Humaines

DEUG Lettres et Langues	DEUG Lettres et Langues	DEUG Lettres et Langues	DEUG Lettres et Langues	DEUG Lettres et Langues	DEUG Lettres et Langues	DEUG Sciences Humaines et Sociales Mention : histoire
Mention Lettres modernes	Mention Lettres modernes	Mention Lettres modernes	Mention Lettres modernes	Mention Lettres modernes	Mention Lettres modernes	

Licence et Maîtrise de Lettres Modernes	Licence et Maîtrise de Lettres Modernes	Licence et Maîtrise de Lettres Modernes	Licence et Maîtrise de Lettres Modernes	Licence et Maîtrise de Lettres Modernes	Licence et Maîtrise de Lettres Modernes	Licence et Maîtrise d'Histoire Mention : Géographie

**D.E.A. ETUDES CORSES ET MEDITERRANEENNES**  
**OPTION 1 : Culture et langue corse**  
**OPTION 3 : Echanges linguistiques et culturels dans**  
**le domaine méditerranéen**

**D.E.S.S. LANGUES ET COMMUNICATION**  
**APPLIQUEES A LA VALORISATION DES**  
**RESSOURCES REGIONALES**



## Carte de formations de l'U.F.R. Lettres, Langues et Sciences Humaines

Centre de formation et de recherche

- **Diplôme National de Guide Interprète (à BAC +3)**
- **Licence et Maîtrise Sciences du langage**
- **Licence et Maîtrise Sciences de l'Education**
- **I.U.P Communication et Méditerranée (BAC+2 à BAC+4)**

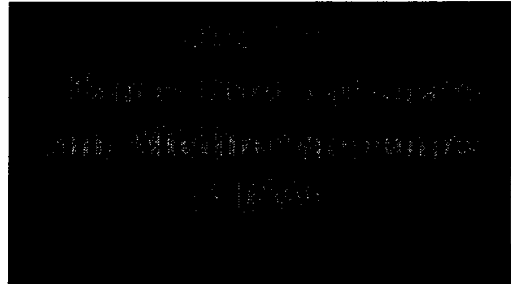
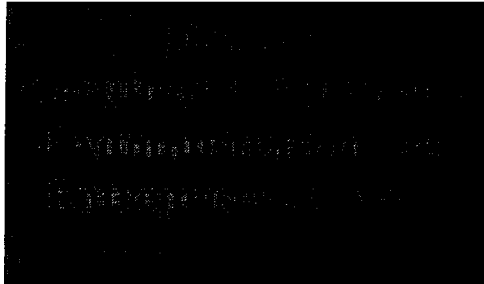




## Carte de formations de l'Institut d'Administration des Entreprises

**D.U. Management des Ressources Humaines**  
(en convention avec l'Université de Casablanca)

**Licence professionnelle animateur qualité**  
(en convention avec la C.C.I. de Corse du Sud)



<p><b>DUT</b> <b>Gestion des Entreprises et Administrations (G.E.A.)</b></p> <p>Option : Gestion Appliquée aux Petites et Moyennes Organisations (GAPMO)</p> <p>Option : Finances Comptabilité (FC)</p>	<p><b>DUT</b> <b>Techniques de Commercialisation (T.C.)</b></p>	<p><b>DUT</b> <b>Génie Biologique (G.B.)</b></p> <p>Option : Génie de l'Environnement (GE)</p> <p>Option : Industries Alimentaires et Biologiques (IAB)</p>	<p><b>DUT</b> <b>Services Réseaux et Communication (S.R.C.)</b></p>	<p><b>DUT</b> <b>Génie Civil (G.C.)</b></p> <p>Option : travaux publics et aménagements (TPA)</p>
<p><b>Licence Professionnelle De Gestion de la Valorisation Des Produits Agroalimentaires (LPGVPA)</b></p>	<p><b>Licence Pro. de Gestion de la Qualité des Produits Agroalimentaires (LPGQPA)</b></p>	<p><b>Licence Pro. Multimédia (LPM)</b></p>		

## **ANNEXE 4**

**La CARTE L.M.D 2004/2007**